

Enquête sectorielle « Transports terrestres de personnes » : l'Autorité lance une consultation publique

Publié le 03 mars 2023

Dans le cadre de l'enquête sectorielle qu'elle a initiée dans le secteur des transports terrestres de personnes, l'Autorité de la concurrence lance une consultation publique afin de recueillir les observations des parties prenantes sur plusieurs sujets liés aux mobilités. Les acteurs sont invités à répondre aux questions formulées par l'Autorité et à adresser leurs réponses avant le 31 mars 2023 à consultationavistransports@autoritedelaconcurrence.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 3 MARS 2023

Enquête sectorielle « Transports terrestres de personnes » : l'Autorité lance une consultation publique jusqu'au 31 mars

[Lire le communiqué](#)